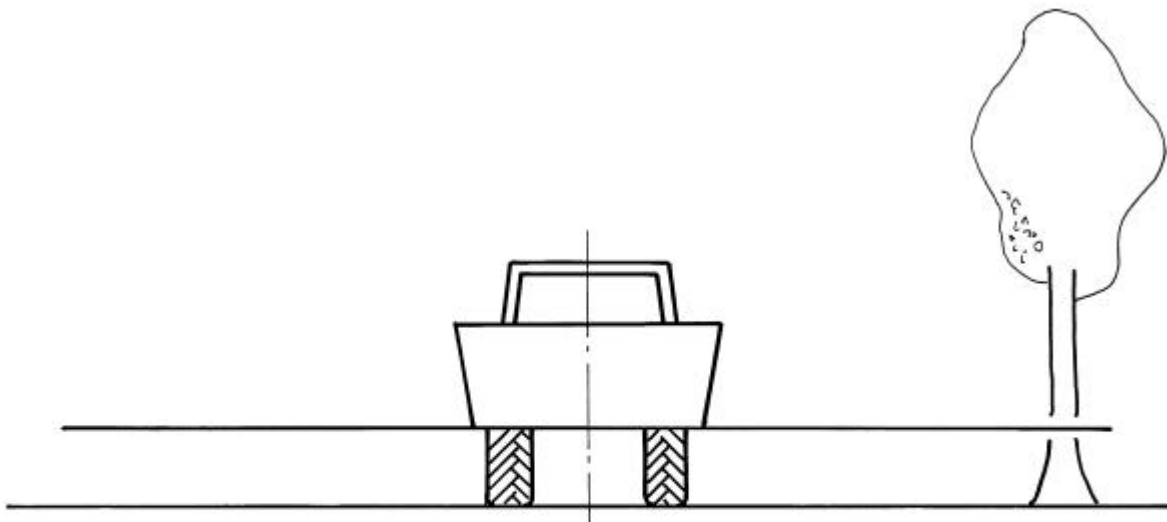


NF EN 13739 : Protection de l'environnement des distributeurs d'engrais solides

Dans la continuité des travaux du CEN/TC 144/WG 3 "Machines mobiles et remorques" sur la protection de l'environnement, dont le secrétariat est tenu par l'UNM, deux nouveaux textes viennent de voir le jour : ce sont les NF EN 13739-1 et -2.

Ils s'appliquent aux distributeurs d'engrais solides en nappe et centrifuges. Ceux en ligne seront prochainement publiés dans le cadre des NF EN 13740-1 et -2.

La première partie traite des prescriptions relatives à l'intégration d'éléments lors de la conception pour avoir une machine qui épand régulièrement, dans le cadre de l'agriculture raisonnée, et la deuxième donne les essais destinés à les vérifier. Il est à noter que ces textes ont connu de nombreux changements depuis leur inscription au programme de travail du CEN/TC 144 « Tracteurs et matériels agricoles et forestiers », sur la base de documents préparés par les Suédois. En particulier, le nombre d'essais a été réduit afin de rendre applicables ces normes par les fabricants.



Les exigences données concernent les ajustements à apporter à la machine pour qu'elle puisse être réglée de manière efficace, avec notamment un point important sur la régularité de la distribution et sur l'épandage en bordure de champ.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à M. C. TISSIER (c.tissier@unm.asso.fr)